

LE VILLAGE DES ENFANTS

RÉHABILITATION & EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ADRIEN BONNEL > PONT-SAINT-MAXENCE (60)



LE VILLAGE DES ENFANTS

RÉHABILITATION & EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ADRIEN BONNEL > PONT-SAINT-MAXENCE (60)



/// MAÎTRISE D'OEUVRE ///

ARCHITECTE(S) > Architecte - Mandataire

MILAE > Structures

VERDI > Fluides + Thermique + Qualité environnementale + Économie de la construction + VRD + OPC

ATELIER LJJ > Paysage

ACOUSTIBEL > Acoustique

/// MAÎTRISE D'OUVRAGE ///

Commune de Pont-Sainte-Maxence

/// CALENDRIER ///

2021 > Concours

/// DESCRIPTION ///

École maternelle (hall, salles pédagogiques, salle de repos, RASED, UEM, salle de motricité, salles de propreté) / École élémentaire (Hall, salles pédagogiques, salle d'activité, sanitaires) / Périscolaire / Restauration / Administration / Tiers lieu

/// MARCHÉ ///

Mission de base + OPC + STD + Autonomie lumineuse

/// SURFACE ///

2 009 m²

/// COÛT ///

4 270 000 € HT

/// ENVIRONNEMENT ///

Niveau E2C2 / Compacité / Apports solaires passifs & protections solaires / Matériaux biosourcés (Bois : ossature, bardage, menuiseries, isolation, faux-plafond & agencement) / PAC sur géothermie / Freecooling / Modulation (sonde crépusculaire, température, CO₂) / Gestion des eaux pluviales sur site / Gestion des déchets de construction / Biodiversité

/// PRÉSENTATION ///

Pensé comme le village des enfants, l'équipement se compose de volumes à l'échelle des jeunes écoliers et de plain-pied pour offrir un ensemble communautaire dédié à l'apprentissage de la vie en société et de l'autonomie. Le projet reprend les composantes et le vocabulaire de la ville afin de dégager les principes généraux de son organisation :

- La place publique : À l'Ouest, le parvis qui s'articule autour de l'arbre conservé et revalorisé est un lieu de transition et de rencontre reliant le groupe scolaire aux quartiers environnants.
- Le cœur historique : Le tiers-lieu s'installe au sein de l'ancienne Mairie-École préservée et restituée dans sa composition originelle.
- Les espaces privatifs : Les espaces propres à chaque âge, maternelles et élémentaires, sont répartis dans les ailes périphériques.
- Les lieux publics : L'aile centrale réunit les locaux partagés : salle de motricité, restauration, périscolaire et locaux supports.
- Les rues : Les circulations forment une boucle protégée qui relie tous les espaces. Elles sont rythmées par des alcôves-vestiaires et disposent de vues généreuses sur l'extérieur. À l'image de la ville, les déplacements laissent place à la rencontre et à la contemplation.
- Les cœurs d'îlot : Les cours de récréation maternelle & élémentaire, délimitées et protégées par les bâtiments, sont séparées pour permettre une répartition douce des usages par âge.
- Les jardins : Dotés de potagers pédagogiques partagés, les espaces de récréation sont généreusement arborés pour apporter ombre et fraîcheur.
- Le cours d'eau : Les espaces extérieurs donnent à voir le cheminement de l'eau. Les eaux de pluie des toitures s'écoulent vers le centre des cours, dans les assècs en opus incertum perméable qui les redirigent vers l'Est dans la noue d'infiltration, tandis que les arbres en absorbent une partie.
- Les promenades : Les préaux et galeries encerclent les cours et marquent la transition entre le dedans et le dehors. À l'Est, ils se poursuivent en galerie menant jusqu'aux abords du tiers-lieu.

